



Compte rendu du Conseil Départemental de l'Action Sociale Réunion du 19 septembre 2025

A RETENIR :

- **L'intersyndicale Morbihan a rédigé et déposé un vœu réclamant l'arrivée d'un Médecin du Travail, il sera transmis au Secrétariat Général.**
- **3 947 personnes sont potentiellement bénéficiaires de l'action sociale dans le département.**
- **Concernant les demandes de prêts et aides ALPAF (Action Sociale Finances), ne passez pas à côté de vos droits ! Dans un couple « Finances », les 2 agents peuvent demander chacun à bénéficier d'une aide.**
- **Il n'y a pas de conditions de revenus pour les séjours des enfants en situation de handicap, et les retraités peuvent en bénéficier.**
- **Dans le Morbihan, 58 % des agents ont accès à une solution de restauration collective contre 75 % au niveau national.**
- **Nous rappelons que des aides pécuniaires et des secours alimentaires existent et qu'il est possible de les demander auprès de l'assistant de service social.**
- **L'arbre de Noël aura lieu mercredi 10 décembre 2025 à Locminé, salle de la Maillette.**

Compte-rendu de l'activité de la délégation de l'action sociale Morbihan- Année 2024

Tout d'abord, **à propos de la Médecine du Travail**, nous rappelons que l'intérim est assuré par le Dr LEBON, basée à Rennes et nous avons appris qu'une infirmière du Finistère intervenait dans notre département. Vous pouvez prendre un rendez-vous via le service du Personnel à Vannes pour la DDFiP. Les autres Directions du Ministère vont être informées (Douanes, CCRF, INSEE). Nous espérons que la nomination d'un Médecin du Travail sera rapide, cela est très important pour les agents.

Cela passe par un renforcement de l'attractivité pour ce poste et notamment une meilleure rémunération et de meilleures conditions de travail.

Ensuite, la déléguée nous a présenté le bilan de l'année 2024.

D'abord, quelques chiffres :

- Le budget de l'action sociale est calculé en fonction du nombre d'enfants, d'actifs et de retraités, (les ayant-droits ne sont pas comptabilisés dans la base) présents dans le département : 36,82 € par enfant de 0 à 17 ans, 9,57 € par actif et 3,19 € par retraité. **Ce montant n'a pas changé depuis des années !**

Ce sont ainsi 441 enfants de 0 à 17 ans (432 en 2023), 42 enfants de 18 ans (49 en 2023), 2 532 retraités (2531 en 2023) et 975 actifs dans le département du Morbihan qui peuvent bénéficier de l'action sociale dont 878 à la DDFiP 56.

La DGFIP (DDFIP, Dircofi et CID) représente 88,7 % des actifs, les Douanes 7,9 %, la CCRF 1,9 %, l'INSEE 1 % et les agents de Centrale (Secrétariat Général) 0,2 %, au 31/12/2024.

Pour le budget, les dépenses sont regroupées par nature :

- Le budget subventions séjours enfants (hors EPAF)
- Le budget prévention médicale
- Le budget restauration, Crédits d'actions locales (CAL) et frais de fonctionnement de la délégation

Le total des dépenses engagées s'élève à **171 951 €** (152 008 € en 2023) dont 138 893 € (114 450 € en 2023) pour la restauration et **31 812 €** (33 316 € en 2023) pour le budget CAL. Les dépenses pour la restauration représentent 80 % du total (75 % en 2023).

Les crédits pour l'action locale sont en baisse constante, ils servent même à financer le budget restauration, lui en forte hausse (phénomène national), par l'application d'une réserve importante.

Dans le département, 2 restaurants conventionnés :

- A Vannes

Restaurant du CHBA

- A Lorient

AGORA Polygone, avenue du GAL de Gaulle

Des cahiers de liaison doivent être disponibles, n'hésitez pas à y inscrire ce que vous constatez de positif ou de négatif.

2 restaurants des Finances

A Ploërmel, dans les locaux du centre des Finances Publiques.

A Lorient, à bord de la vedette des Douanes pour les agents de la brigade garde-côtes.

Le nombre de repas servis en 2024 est en hausse. Cela représente 24 603 repas servis contre 21 759 en 2023. Pour mémoire, 33 076 repas avaient été servis en 2019. Les habitudes des agents ont changé depuis la crise sanitaire mais le nombre de repas connaît une hausse constante depuis 2021.

Le **prix** maximum du repas à la charge de l'agent est de 6€ avant l'application de la subvention interministérielle d'un montant de 1,62 € pour un indice inférieur ou égal à 539. L'augmentation du coût des repas est pris en charge par le Ministère.

Concernant les **titres restaurant**, 63 678 ont été distribués en 2024 (62 351 en 2023) pour un montant de 191 034 €. C'est en forte hausse depuis 2020. Le restaurant de Pontivy a été fermé dans la période. La CGT réclame une revalorisation de la valeur du titre restau par une augmentation de la valeur patronale.

Dans le Morbihan, 58 % des agents ont accès à une solution de restauration collective contre 74 % au niveau national.

Concernant les **crédits d'actions locales**, la dotation finale s'est élevée à 31 812 € (33 326€ en 2023).

105 retraités ont fait une sortie à Guerledan, les actifs à l'île d'Arz, au Mont st Michel et à Branféré. 241 agents ont pu en profiter.

La facture pour l'arbre de Noël s'est élevée à 16 644 € (17 938 en 2023).

Pour les aides et prêts liés au logement, 50 dossiers ont été accordés. La nouvelle aide pour le logement des étudiants continue à recevoir beaucoup de demandes. Ces aides sont soumises à condition de revenus. N'hésitez pas à aller sur le site pour voir le panel des offres d'aides et de

prêts.

Pour avoir toutes les informations sur l'action sociale, vous pouvez consulter le guide édité par la fédération des Finances CGT sur son site.

Le site internet ministériel dédié à l'action sociale est à l'adresse suivante:
<https://actionsociale.finances.gouv.fr>

Il est consultable par les actifs et les retraités depuis internet et sur tous les supports.

Les collègues, avant de partir à la retraite, peuvent envoyer leur adresse mail perso à la délégation, afin de continuer à recevoir des informations.

Point sur les crédits d'actions locales 2025

et l'Arbre de Noël

Le budget 2025 est de 27 407 € (- 13 %!), en très forte baisse pour les raisons expliquées ci-dessus.

Un solde positif est constaté au 15/9/2025, de l'ordre de 700 €. Le CDAS va réfléchir à son utilisation.

La sortie des retraités dans les Monts d'Arrée a rassemblé 110 personnes et celle des actifs à Belle-Ile, 95.

Elles ont été très appréciées avec une météo clémente.

L'arbre de Noël aura lieu mercredi 10 décembre 2025 à Locminé salle de la Maillette.

Le spectacle sera assuré par Amazing Georges, spectacle muet de magie comique.

Des jeux en bois seront à disposition et le maquillage sera également assuré.

Enfin, n'oubliez pas de réserver les cadeaux pour vos enfants sur la plateforme **MICADOS**, la date limite est fixée au **30 septembre**.

Point sur le Fonds d'innovation locale : organisation des conférences sur la nutrition

Le mail d'information a été envoyé ce jour même à tous les agents.

Trois conférences seront organisées dans le Morbihan **entre 12h30 et 13h30 sur** les sites suivants :

- **AURAY le 16 Octobre 2025**
- **PONTIVY le 21 Octobre 2025**
- **VANNES Direction le 13 Novembre 2025**

Protection Sociale Complémentaire

Les membres du CDAS ont échangé sur le sujet. De multiples interrogations subsistent pour de nombreux agents.

Nous avons rappelé en séance que les organisations syndicales ont négocié l'accord ministériel portant sur les prestations accordées aux agents, mais elles ne sont pas du tout intervenues sur le choix des opérateurs. Suite à appel à candidature, le Ministère des Finances a été le seul et unique décideur.

Pour vos simulations tarifaires (Alan et GMF-Vivinter), vous retrouverez toutes les informations sur le site internet dédié à l'action sociale : <https://actionsociale.finances.gouv.fr>

Alan prévoit des permanences dans le Morbihan prochainement.

Pas d'infos pour le moment pour GMF-VIVINTER.

- Chèques vacances retraités : nous vous avons donné l'info qu'ils avaient été rétablis suite à l'intervention des organisations syndicales.

Pendant 15 jours, certains retraités ont pu en bénéficier avant qu'ils ne soient à nouveau supprimés ! C'est scandaleux, cela pénalise les retraités avec le moins de revenus qui pouvaient partir en vacances grâce à ce dispositif.

Continuons à revendiquer une action sociale de haut niveau pour toutes et tous, actifs, retraité-e-s, titulaires et non titulaires !



Vos représentants en CDAS :

Olivier AMICEL-TH Hennebont, Céline CANN-SDIF

